

avancé de civilisation. Plusieurs d'entre eux auront toutes les localités environnantes. Les principaux obstacles à leur avancement sont, le défaut chez les parents de pouvoir contrôler leurs enfants, et le penchant naturel à l'oisiveté qui prévaut chez un grand nombre de Sauvages ; les femmes sauvages, au contraire, paraissent douées d'une plus grande énergie de caractère. Sous ce rapport, néanmoins, il est juste de remarquer qu'il y a parmi les hommes d'honorables et de consolantes exceptions.

Tous les six mois la somme de quatre cents piastres, comme argent du conseil, est payée aux chefs,—le surintendant n'a aucun contrôle sur les deniers ; cet argent est remis au conseil quelquefois ils prient le surintendant de partager cet argent entre eux ; d'autres fois ils le partagent eux-mêmes. Les alliances des Sauvages avec les blancs sont préjudiciables à la constitution ainsi qu'à la santé des enfants qui naissent de ces mariages, sans compter qu'ils augmentent le nombre de Sauvages nés de parents blancs.

Les Sauvages, entre eux, achètent, vendent ou échangent leurs terres, avec les améliorations qu'ils y ont faites. Cette pratique est, néanmoins, contraire aux règlements établis ; ces transactions ne portent pas minutes, vu que la loi ne les sanctionne pas. On se propose pourtant, d'introduire un certain mode pour régler ces sortes de contrats, bien qu'il puisse être d'une application difficile.

Il faut de sept à dix jours pour payer les annuités dues aux Sauvages des Six Nations. Un ou deux jours suffisent pour payer les Mississagués. Les Six Nations sont payées à leur maison du conseil, sur leur réserve, par le surintendant qui part de Brantford tous les matins jusqu'à ce qu'il ait fini de leur payer ce qui leur est dû. Le temps que ses prédécesseurs mettaient à les payer était de deux à trois jours,—mais le système actuel est de beaucoup préférable.

## B

*Réponses du révd. James Roberts, missionnaire :—*

J'ai exercé le ministère parmi les Sauvages des Six Nations depuis les onze dernières années. Pendant cette période ils ont considérablement amélioré leur mode de cultiver la terre ; un grand nombre d'entre eux se servent de faucheuses, de moissonneuses ainsi que de moulins à battre, qu'ils fabriquent eux-mêmes. Il y a cinq ou six ans, ils ont fondé une société d'agriculture, qui reçoit de la compagnie de la Nouvelle-Angleterre un octroi annuel de £20 sterling.

Les annuités se paient généralement en mai ou juin le printemps, et en novembre l'automne. Il vaudrait mieux faire ces paiements plus à bonne heure, principalement le printemps, afin de permettre aux Sauvages d'acheter leurs grains de semence. Généralement parlant, un Sauvage qui s'absente de la réserve, perd son droit aux annuités. Si un Sauvage se marie à une femme blanche ; il ne perd pas son droit à ces annuités ; mais si une femme Sauvage se marie à un blanc, elle le perd, ce qui est une grande injustice.

Les Sauvages, durant le cours de l'hiver dernier, ont eu à supporter de grandes et de nombreuses privations ; il a été obligé de venir au secours des besoins pressants d'un grand nombre d'entre eux qui souffraient d'un manque presque absolu de nourriture et de vêtements, ce qui l'a mis lui-même dans la gêne, vu la modicité de ses ressources. La disette qui s'est fait sentir l'hiver dernier provient principalement du fait qu'ils n'ont pas eu la permission de vendre leur bois de chauffage. L'oisiveté et l'imtempérance sont, pour quelques-uns, les causes principales de leur misère. Ils travaillent un peu à l'entretien des chemins et des ponts, mais il s'en faut qu'ils y travaillent assez ; plusieurs ponts, et quelques chemins, principalement les chemins de lignes, sont dans un état déplorable. Ils ne s'occupent en aucune façon du soin de construire et de réparer leurs maisons d'école et leurs églises. La compagnie de la Nouvelle-Angleterre a dépensé des sommes considérables pour cet objet.

Je ne sache pas que rien ne s'oppose à ce que les Sauvages ne puissent prendre en temps opportun leur place comme les autres dans la société.

## C.

*Réponse de Robert Ashton, écrivain, surintendant de l'Institut des Mohawks, Brantford :—*

J'ai pris la direction de cette institution le premier novembre 1872. La compagnie de